



Etablissement non tumeur



Le chantier en phase de réception

Après de nombreux aléas et autres mésaventures inhérents à ce type de chantier de grande envergure, le projet de construction du Nouvel Hôpital arrive à son terme. En témoigne la réception des services qui a commencé depuis le mois d'octobre dernier. Cette phase de réception est l'aboutissement de l'interaction entre les deux principaux protagonistes du projet : le maître d'œuvre (AOP : Aart-OTHEM Polynésie) et le maître d'ouvrage délégué (EAD : Établissement d'Aménagement et de Développement). Le premier coordonne l'action des fournisseurs et des entreprises en contrôlant la qualité technique, en assurant le respect des délais fixés par le second.

La réception du second œuvre et des finitions est souvent une multitude de petits détails à surveiller, tels que seuils de portes bien fixés, peintures effectivement appliquées, joints des carrelages muraux soignés, système d'appel malade et d'interphonie opérationnels...



Bloc obstétrical

Au moment de la rédaction de cet article, plus d'un tiers des services a été réceptionné. Restera à réceptionner l'ensemble des installations techniques et des équipements. C'est seulement à l'issue de cette période de réception, qui devrait s'étaler jusqu'à la fin janvier 2010, que le CHPf se verra remettre les clés du nouvel hôpital. Il lui sera alors, à son tour, possible d'émettre des réserves sur l'intégrité du bâtiment et des équipements, selon ses propres appréciations. S'ensuivra une année de garantie de parfait achèvement. Ce délai de garantie permet d'obtenir réparation des défauts mentionnés le jour de la réception des travaux, mais également de tous ceux survenus dans l'année suivant cette date.



Salle de soins du Service des Urgences

DANS CE NUMÉRO :

Déménagement en préparation

L'organisation de la conduite du projet

Des pré-requis à satisfaire

DÉMÉNAGEMENT EN PRÉPARATION

► L'appui de sociétés extérieures

Le mardi 24 novembre 2009 s'est tenue une série de réunions d'information sur le thème du déménagement animées par les sociétés Déméninge et Rives Diconstanzo dans la salle de conférence de la Mairie de PIRAE. Vous avez été près de 350 agents du CHPf à venir prendre connaissance des modalités pratiques du déménagement vers le futur Centre Hospitalier du Taaone dont les premières opérations sont programmées pour le 22 février 2010. Tout au long de cette journée, des informations ont été savamment distillées par Bernard Sion gérant de la société Déméninge.

À cette occasion, un support de communication à l'intention des agents du CHPf a été présenté avant sa diffusion. Il s'agit du « Mini guide d'information » illustré ci-contre. Ainsi, les interrogations des référents transferts, des membres de la Cellule de Coordination du Déménagement (CCD), en premier lieu, mais aussi des autres agents qui ont pu librement participer à cette opération de communication, ont été en partie levées. Tour à tour ont été abordées les problématiques tournant autour de la logistique du déménagement des biens, des personnels et des patients.

Même si certaines questions comme le transport des patients et la gestion des archives restent à approfondir, Bernard Sion, qui n'est pas à son coup d'essai (Plus de 70 structures sanitaires ont déjà fait appel à cette entreprise), a su rassurer l'auditoire.



ENTREVUE AVEC LA SOCIÉTÉ DÉMÉNINGE

La société Déméninge se présente comme "architecte du déménagement" et s'est fait pour spécialité le transfert d'établissement de santé. Le point de vue de l'expert avec Bernard Sion, gérant.



(de gauche à droite) Louis Rolland, directeur Général du CHT en compagnie de Bernard Sion, gérant de Déméninge.

Qu'est-ce qui fait la spécificité du déménagement d'un établissement de santé ?

Bernard Sion : Pour un établissement de santé, le plus important est de maintenir l'activité et plus particulièrement lorsqu'il dispose d'activités urgentes et vitales comme les urgences proprement dites, la réanimation ou l'activité de naissance et néonatale. Dans ce cas, les établissements ont en effet des obligations de maintien

administratif et médical. Dans le cas d'activités non urgentes, il existe plus de latitude. La difficulté réside surtout dans les services transversaux comme la stérilisation, le laboratoire, les repas, le linge... Car il faut maintenir l'activité au départ et à l'arrivée, sur deux voire trois sites dans le cas de regroupement. La difficulté, qui est aussi l'objectif, vise donc le maintien de l'activité.

On dit que dans un déménagement, il y a 80% de préparation. Êtes-vous d'accord avec cela ?

B. S. : Oui, la réussite d'un déménagement provient généralement à 80% de son organisation et à 20% de sa réalisation. D'ailleurs, nous différencions désormais le terme déménagement, qui peut se résumer au transport d'un point à un autre, pour lui préférer le terme transfert, qui implique quant à lui toute une activité à savoir des patients, des agents, des matériels, des fabricants... La préparation du transfert tient dès lors de la coordination d'un ensemble d'acteurs, jusqu'à 80 intervenants parfois pour un service technique, et de leur information.

Il ne s'agit donc pas d'une simple opération de logistique...

B. S. : La logistique n'est en effet que la résultante de cette préparation-coordination.

Quelles sont donc les étapes d'un transfert réussi ?

B. S. : La première étape est une phase d'étude technique. Sur un aspect quantitatif, il s'agit d'abord de réaliser un état des lieux de l'existant, d'identifier ce qui est récupérable et de l'affecter au nouveau site sur un plan de masse. Sur un aspect qualitatif, il faut ensuite lister l'ensemble des tâches à réaliser et prévoir les ressources nécessaires. Ce "qui fait quoi" permet une estimation budgétaire de l'opération. Après, vient l'aspect planification avec l'établissement d'un calendrier du déménagement. Un audit est alors conduit dans chaque service pour proposer la stratégie de déménagement. L'ordre de déroulement du transfert est ainsi érigé.

Tout cela prend du temps, j'imagine !

B. S. : En effet, il faut prévoir 12 à 18 mois pour organiser un transfert qui prend, quant à lui, trois à huit semaines, selon la taille et l'activité de la structure.

Justement, y-a-t-il une différence entre un déménagement de service et un déménagement d'établissement ?

B. S. : L'approche est différente qu'il s'agisse du transfert d'un service d'hébergement, d'un bloc opératoire ou d'un établissement complet. Mais l'objectif reste le même : **le maintien de l'activité.**

► Les visites du NH

Afin de pouvoir se familiariser au mieux avec leur futur outil de travail, l'ensemble des agents du CHPf ont été conviés à participer à des visites in situ de ce qui sera leur service d'affectation dans le futur Centre Hospitalier du Taaone. Ces repérages se sont inscrits dans une campagne de communication à destination des agents du CHPf et devraient, dans la plupart des cas, se poursuivre jusqu'à la fin de la réception des locaux et des équipements.

Menées par l'équipe projet Nouvel Hôpital, ces visites ont également permis de faire remonter au niveau des instances dirigeantes les remarques des utilisateurs concernant les difficultés potentielles à l'exploitation.



Amphithéâtre en construction

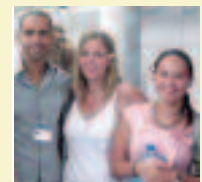


Amphithéâtre terminé !

L'ORGANISATION DE LA CONDUITE DU PROJET

Le projet nouvel hôpital ne saurait se limiter à la construction de bâtiments et au transfert, en l'état des structures concernées. Il constitue une opportunité de structurer et d'organiser cet ensemble pour répondre aux enjeux qui seront ceux de l'hôpital du XXI^e siècle. Une structure de projet exclusivement dédiée à cette mission et dépendant directement du Directeur Général a été mise en place. Cheville ouvrière du projet depuis maintenant plus d'un an et demi, elle est le principal interlocuteur des services en interne et des différentes instances concernées de près ou de loin par l'hôpital neuf.

Les membres de l'équipe projet sont chargés du suivi opérationnel du projet : ils s'assurent de la prise en compte des besoins du CHPf, de la réalisation d'études internes, de la cohérence de l'ensemble de la démarche au regard du délai imparti. Louis ROLLAND, Chef de projet est assisté d'un Ingénieur, Rajko STOKIĆ, d'une chargée de mission, Caroline BOURNAILLIÉ et d'une secrétaire, Tahia CHAN TAGI. Pour la plupart d'entre nous, nous connaissons les membres de cette équipe pour avoir visité les locaux du futur Centre Hospitalier du Taaone en leur compagnie.



Rajko STOKIĆ,
ingénieur projet NH

« J'ai suivi une formation en génie biomédical complétée par un Mastère spécialisé en Économie et Gestion de la Santé. J'ai débuté mon parcours professionnel par des projets de conception et de réalisation d'hôpitaux clés en main à l'étranger, notamment en Grèce. Par la suite, j'ai intégré un groupement privé d'établissements sanitaires où j'ai cumulé les fonctions d'ingénieur biomédical et de responsable qualité dans des structures nouvellement acquises. Mais c'est lorsque j'étais consultant dans un cabinet de conseil en projets hospitaliers que j'ai été appelé à venir participer à ce vaste projet que constitue l'Hôpital neuf. Plus que le projet de déménagement, c'est la dimension singulière et le formidable défi humain que représente cette noble entreprise qui me motive.

Nous sommes maintenant, je l'espère, très proche de l'ouverture du Centre Hospitalier du Taaone qui sera sans conteste un outil sanitaire à la pointe de la technologie et en adéquation avec les ambitions en matière de prise en charge sanitaire que la Polynésie est en droit de revendiquer. »

ENCORE DES PRÉ-REQUIS À SATISFAIRE

▶ Préalablement aux opérations de déménagement à proprement dit, le CHPf, par l'intermédiaire de ses Directeurs fonctionnels, de ses cadres, et aidé de l'équipe projet doit satisfaire un certain nombre de pré-requis conditionnant la réussite du transfert vers la nouvelle structure.

L'organisation de la fonction logistique dans le futur Centre Hospitalier du Taaone est un enjeu primordial qui doit maintenant faire l'objet d'une mise en application pragmatique des résultats d'une réflexion menée de longue date par la pharmacie, les moyens généraux, les services de soins et la Direction du système d'information et de l'organisation, qui ont été accompagnés de manière efficace par une société de conseil (ALVEA).

▶ De la même façon, la qualification opérationnelle du réseau de fluides médicaux et de ses quelques 2500 prises constitue un pré requis incontournable. Grâce à l'intervention des pharmaciens du CHPf, l'entrée dans le Centre Hospitalier du Taaone gagnera en sécurité et en sérénité.

Avant d'investir les lieux, certains équipements doivent intégrer la nouvelle structure afin d'assurer la continuité de la prise en charge des malades et être opérationnel à l'ouverture.

▶ C'est le cas du caisson hyperbare. L'opération de transfert du caisson hyperbare du CHPf nécessite une manutention très délicate et devrait débiter semaine 51 marquant ainsi la première étape de notre déménagement. Durant toute la période d'indisponibilité du caisson, près de 2 mois, le service de médecine hyperbare aura à sa disposition un caisson de substitution remis en état de fonctionnement pour la circonstance et permettant d'assurer la continuité de la prise en charge. Contrairement aux idées reçues, le caisson hyperbare ne sert pas uniquement pour le traitement d'urgence des intoxications au monoxyde ou des accidents de plongée. Il permet de soigner de nombreuses pathologies comme les infections nécrosantes des tissus, les surdités. Il permet également de traiter des pathologies chroniques avec un bénéfice incontestable dans la prise en charge de la douleur.



▶ Pour que le CHPf soit autorisé à exploiter le futur Centre Hospitalier du Taaone, un certain nombre de formalités administratives doivent être remplies.

Ainsi, une enquête de commodo et incommodo sur les installations classées pour la protection de l'environnement du futur site s'est ouverte le 17 novembre dernier à Pirae et durera jusqu'au 17 décembre 2009. Afin que la population soit mise au courant de cette enquête, une réunion d'information s'est tenue le lundi 16 novembre 2009 au soir à la mairie de Pirae. Une réunion destinée à expliquer notamment tous les termes techniques.

La réglementation relative aux installations classées pour la protection de l'environnement est stricte et relève du Code de l'environnement. Ces dispositions visent à réduire ou supprimer les pollutions et nuisances liées au futur hôpital. Une démarche nécessaire afin d'obtenir une autorisation pour pouvoir exploiter les différentes infrastructures. Une étude d'impact a été réalisée sur l'environnement. Il en est ressorti que sur les 222 activités répertoriées dans le Code de l'environnement, le futur hôpital compte dix activités classées.

Autrement dit, il convient de présenter à la population les mesures à mettre en place afin d'éviter toutes nuisances ou dangers.



Ancien caisson réhabilité



Caisson actuel

Quelques chiffres :

- Poids : 23 tonnes
- Dimensions :
10m x 2,5m x 2,5m
- 1 chambre urgence :
6 places assises
- 1 chambre chronique :
6 places assises
- 1 sas : 8,9m³
- Coût du déménagement :
42 millions Fcfp



Intérieur du caisson actuel



UNE INAUGURATION DANS LA TRADITION POLYNÉSIE NNE

Le prochain numéro de "ea news" sera en partie consacré à l'inauguration du Centre Hospitalier du Taaone.